



RÉVISION DU
SCoT

Comité syndical

> 27 janvier 2018





RÉVISION DU SCoT

Comité syndical

> 27 janvier 2018



Ordre du jour

- ▶ Démarche de révision du SCoT et contexte local
- ▶ Diagnostic : principaux enseignements et identification des enjeux



REVISION DU SCoT
DE MÉTROPOLE SAVOIE

1 | Démarche de révision

- 1 Rappel des objectifs
- 2 Calendrier prévisionnel

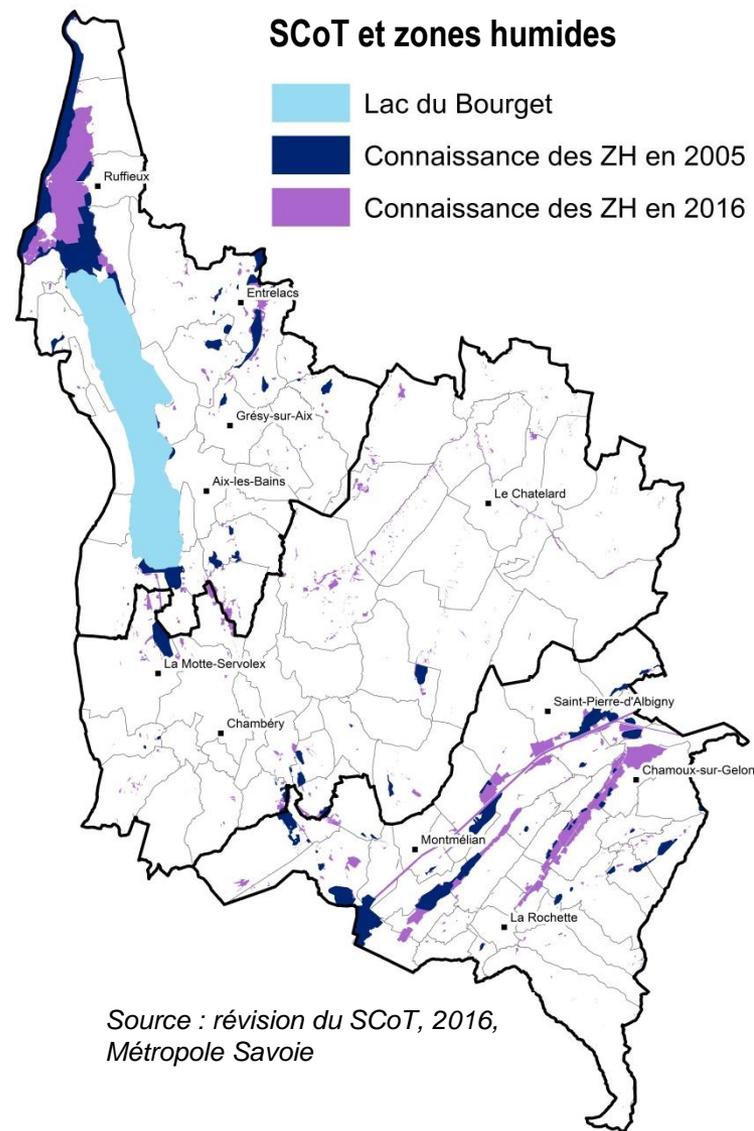


1 Rappel des objectifs de la révision (1/2)



► Une comptabilité à renforcer avec le SDAGE

- Prise en compte des nouveaux PPRI
- Préservation des milieux aquatiques
- Gestion quantitative de la ressource en eau

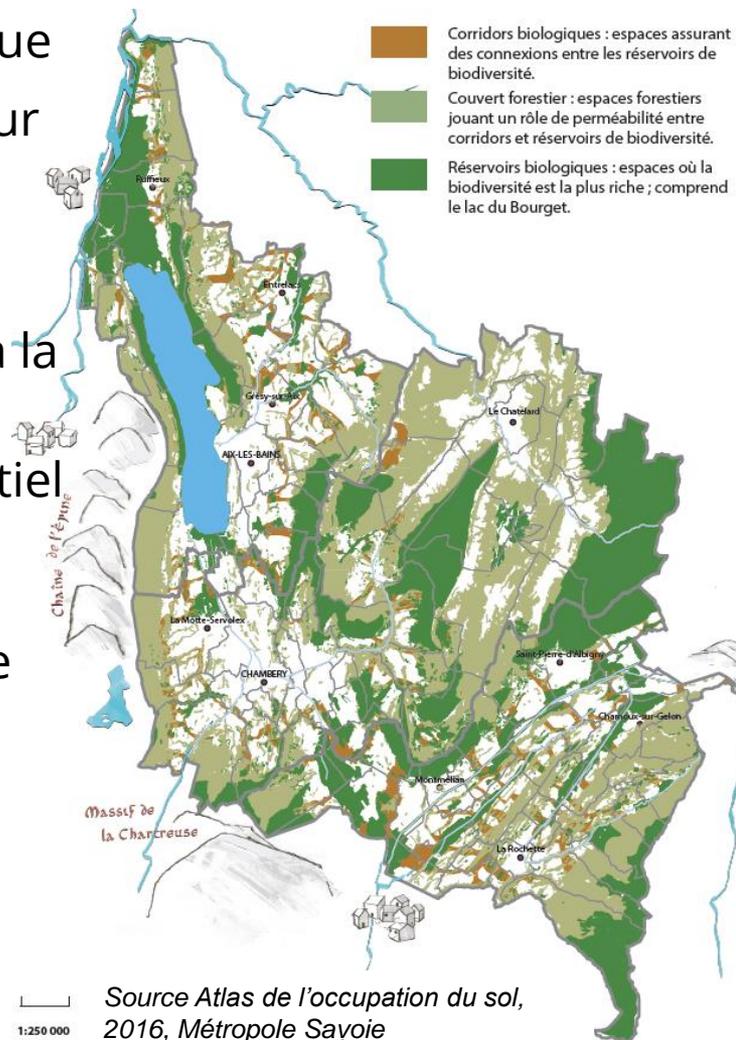


1 Rappel des objectifs de la révision (2/2)

► Les défis du projet de demain

- Adapter le projet économique
- Inscrire les mobilités au cœur du projet jusque dans le territoire rural
- Poursuivre l'économie de foncier, tout en s'adaptant à la réalité des territoires
- Assurer le parcours résidentiel pour tous les ménages
- Veiller à la pérennité des ressources et du patrimoine environnemental

Trame verte et bleue



② Calendrier prévisionnel

► Coordination SCoT & PLUi



Juin - déc 2017

Janvier - juillet 2018

Août - déc. 2018

Fév. 2019



PLUi Albanais savoyard Appro. Juillet 2018

PLUi CALB Appro. Déc 2018

PLUi Chautagne Arrêt. Fév 2019

PLUi Grand Chambéry Arrêt. Fév 2019

REVISION DU
SCoT

Comité
syndical





REVISION DU SCoT
DE MÉTROPOLÉ SAVOIE

2 | Le territoire

Quelques éléments saillants

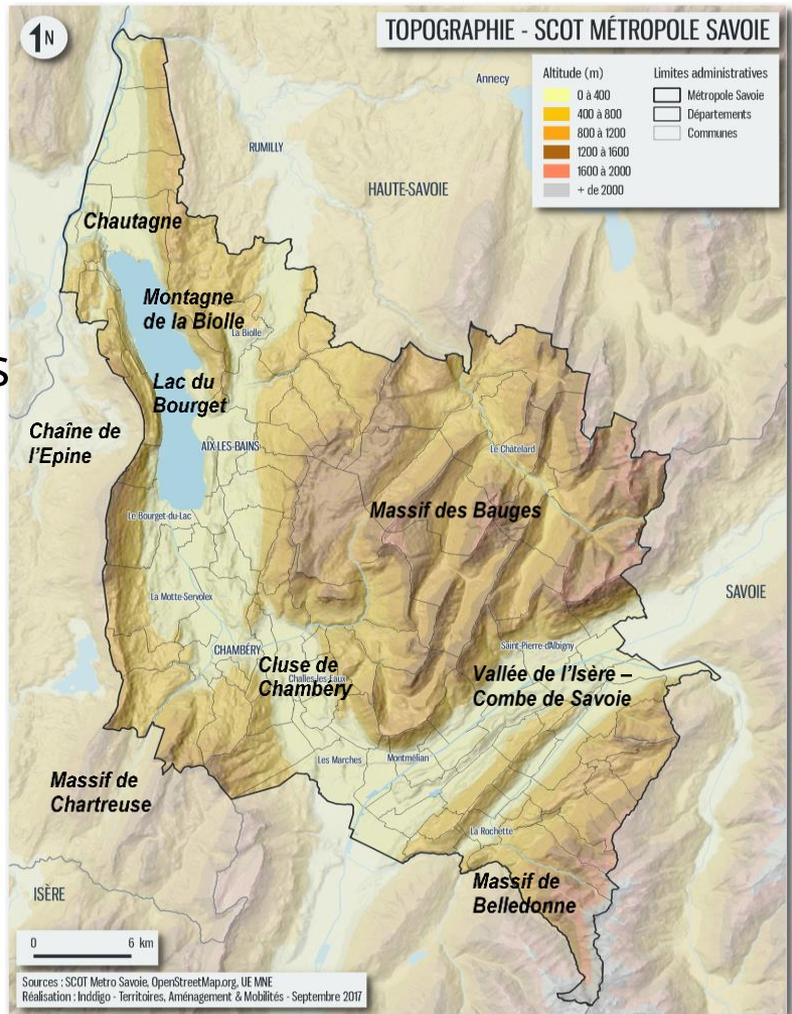
- 1 Contexte géographique
- 2 Dynamique démographique
- 3 Métropole Savoie au sein du sillon alpin

1 Contexte géographique



- ▶ Une topographie contrainte
 - 30% de plaine (362 km²)
 - 52% de montagne

- ▶ Des densités de population révélatrices de cette contrainte
 - Grand Lac : 242 hab/km² (hors lac)
 - Grand Chambéry : 252 hab/km²
 - Cœur de Savoie : 108 hab/km²





2 Dynamique démographique



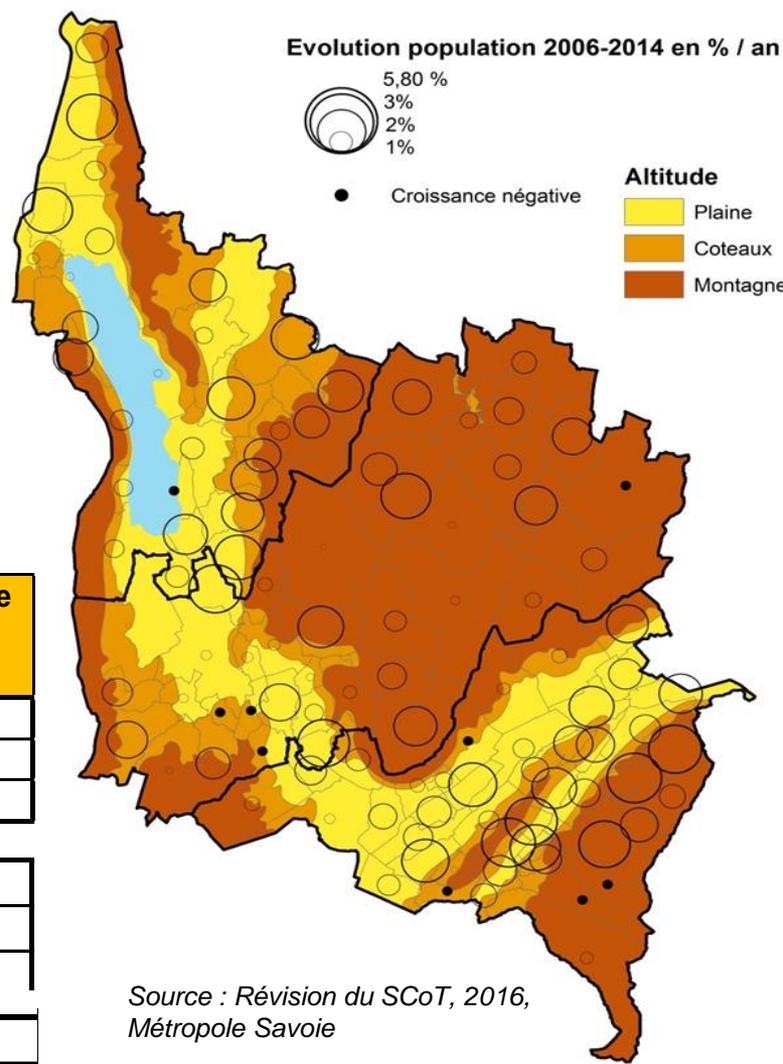
- ▶ Un territoire attractif
 - 241 606 habitants en 2014
 - +1% de croissance démographique annuelle

- ▶ Des dynamiques de croissance disparates

	Population 2014	Taux de croissance moyen annuel 2006-2014
Ville	101 507	0.6%
Bourg	87 253	1.0%
Village	52 846	1.7%

Plaine	202 758	0.9%
Côteaux	25 872	1.2%
Montagne	12 976	1.4%

Nord	73 665	1.5%
Centre	132 046	0.6%
Sud	35 895	1.2%



Source : Révision du SCoT, 2016, Métropole Savoie

3 Métropole Savoie au sein du sillon alpin



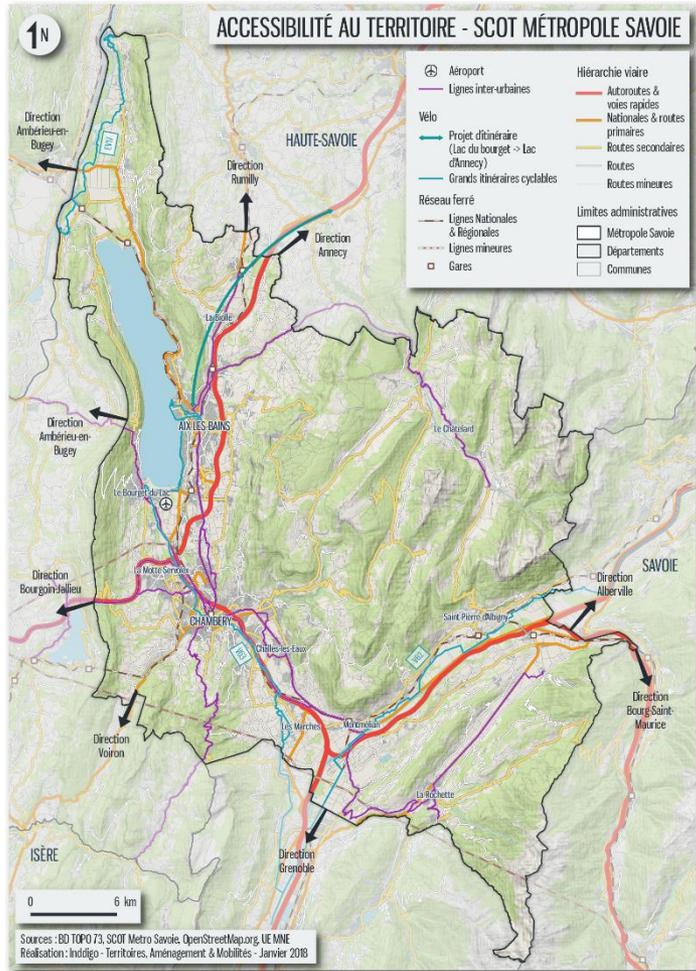
► Une accessibilité remarquable au croisement du sillon alpin et de l'axe Lyon-Turin

→ Deux axes transeuropéens et une position de carrefour renforcée par le Lyon-Turin

→ La ligne de chemin de fer du sillon Alpin avec deux gares accessibles par les trains à grande vitesse

→ L'aéroport Chambéry Savoie Mont-Blanc

→ La proximité des aéroports de Lyon Saint-Exupéry et Genève





REVISION DU SCoT
DE MÉTROPOLE SAVOIE

3 | Diagnostic

Principaux enseignements &
identification des enjeux

3 entrées pour comprendre le territoire :

- 1 Qualité du territoire
- 2 Organisation et fonctionnement
- 3 Positionnement

3 entrées pour comprendre le territoire



► Qualité du territoire

Risques

Urbanisation

Milieux naturels

Pollutions

Ressources

Formes urbaines

► Organisation et fonctionnement

Démographie

Mobilités internes

Equipements, commerces, services

Logement

► Positionnement

Economie, emploi, foncier économique

Agriculture

Accessibilité externe

Tourisme

1 Qualité du territoire (1/4)



► Caractérisation des éléments saillants

→ Les forces

- ★ Des grands espaces paysagers identitaires
- Une forte richesse naturaliste avec des espaces remarquables
- ★ Une ressource en eau abondante et de qualité
- ★ Une forte culture sur les énergies renouvelables et un potentiel avéré

→ Les faiblesses

- MAIS**
 - Contraintes liées à la topographie
 - Dégradation du paysage par l'urbanisation : conurbation dans les vallées, entrées de villes / agglomérations peu qualitatives.
 - Forte pression urbaine sur les espaces agricoles et naturels, en particulier dans les secteurs de plaine
- MAIS**
 - Ressource à préserver pour l'avenir et anticipation des nouveaux besoins
 - Territoire fortement soumis au risque inondation
- MAIS**
 - Territoire encore très dépendant des énergies fossiles

La consommation de l'espace

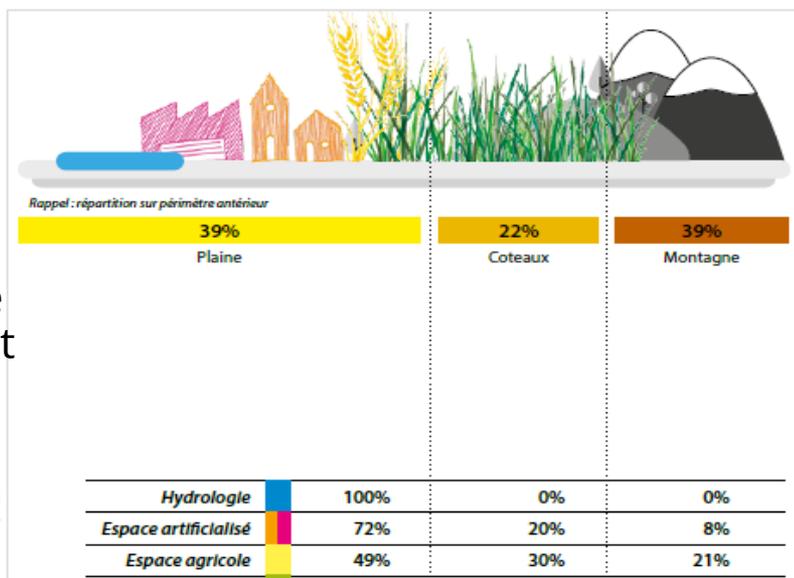


27 janvier 2018

→ Grande proportion d'espaces artificialisés

- Diminution significative de la consommation d'espace :
 - 1000 m² par habitant / an sur 1970 -2000
 - 430 m²/hab/an sur la période 2001-2013
- 81% de la population sur le secteur plaine, qui concentre les enjeux de développement urbain
- 1 118 ha artificialisés sur cette dernière période, soit 2 fois moins que sur les décennies précédant le SCoT.

Répartition de l'occupation du sol par typologie d'espace



Source : Atlas de l'occupation du sol, 2016, Métropole Savoie

Ce qui est en jeu :

- La conservation de coupures vertes,
- le maintien d'une trame agricole
- la préservation de la biodiversité



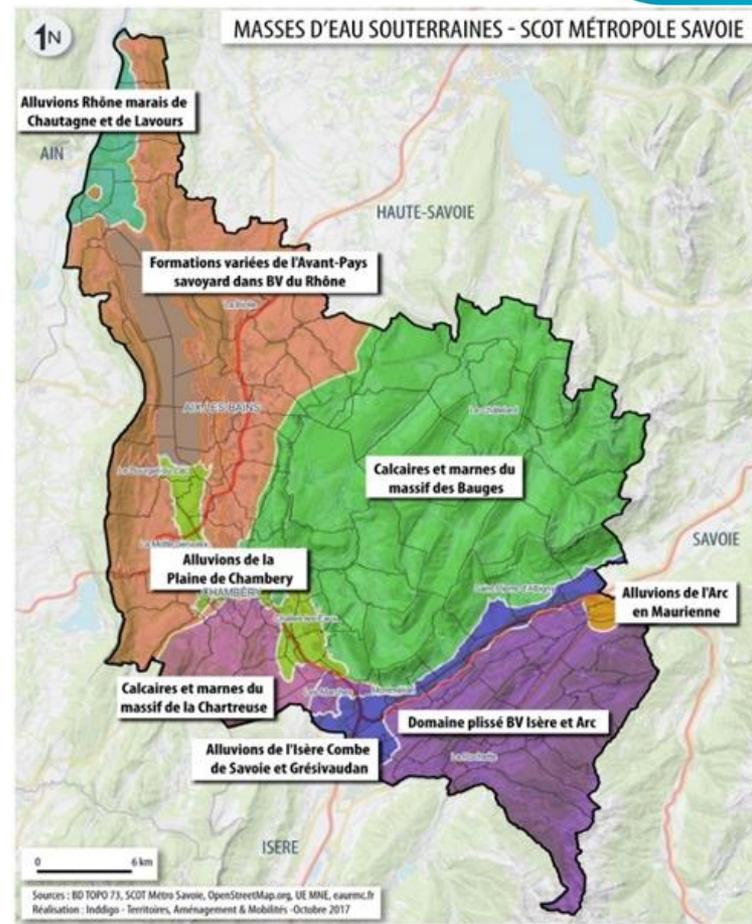
La ressource en eau



27 janvier 2018

→ Une bonne qualité de l'eau et une ressource suffisante... pour le moment

- 3/4 des communes avec ressources excédentaires
- 10 communes avec bilan déficitaire.
- Scénario prospectif futur :
 - **22 communes avec bilan déficitaire**
 - **19 communes avec bilan limité**
- Prospective potentiellement aggravée avec **les effets du changement climatique**



Ce qui est en jeu :
Une ressource en eau disponible et de
bonne qualité

REUNION DU
ISCOt
Comité
syndical

METROPOLE
SAVOIE



Le risque inondation



27 janvier 2018

→ Un risque très présent sur le territoire

- 90 communes du SCOT concernées
- Des PPRI sur presque tout le territoire.
- Territoire à Risques Importants d'Inondation (**TRI**) de Chambéry / Aix-les-Bains : 31 communes (concernées par la Leysse, l'Hyères, le Tillet, le Sierroz et le lac du Bourget).
- Scénario extrême : plus du quart (**26%**) de la population du périmètre TRI est impactée par le risque de l'inondation
 - donnée à intégrer avec les effets attendus du changement climatique

Ce qui est en jeu :
L'urbanisation, existante et future, au regard de la protection des personnes et des biens

Risque inondation ÉTAT EN 2016

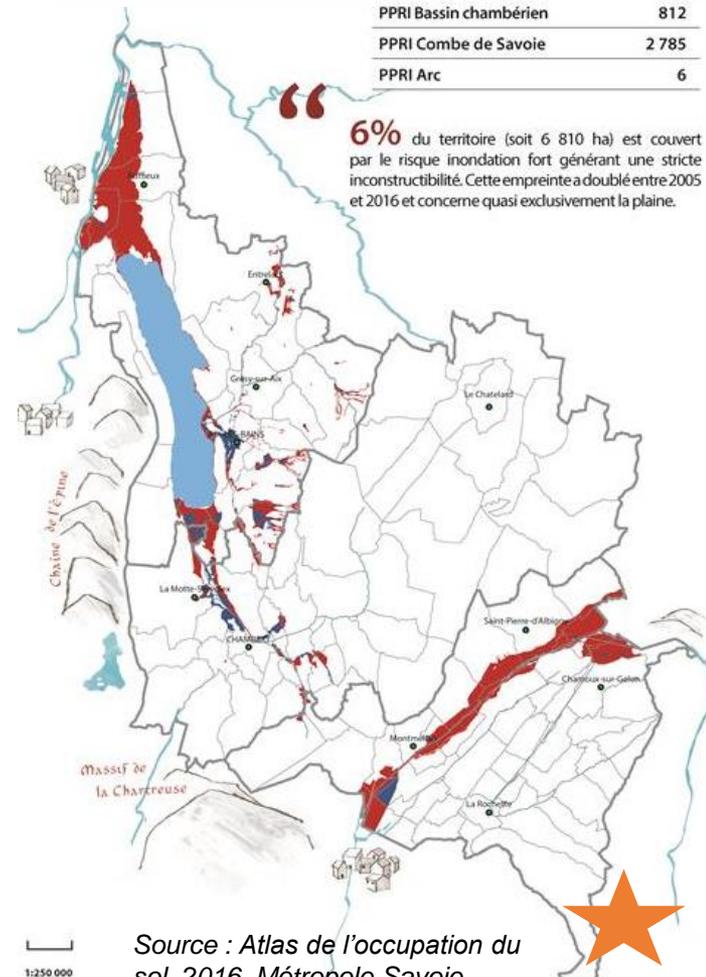
SURFACE EN HA

- Zone non constructible
- Zone constructible sous condition

Non constructible

PPRI	Surface (ha)
PPRI Chautagne	2 440
PPRI Rhône	2
PPRI Bassin aixois	765
PPRI Bassin chambérien	812
PPRI Combe de Savoie	2 785
PPRI Arc	6

6% du territoire (soit 6 810 ha) est couvert par le risque inondation fort générant une stricte inconstructibilité. Cette empreinte a doublé entre 2005 et 2016 et concerne quasi exclusivement la plaine.



Source : Atlas de l'occupation du sol, 2016, Métropole Savoie



L'énergie

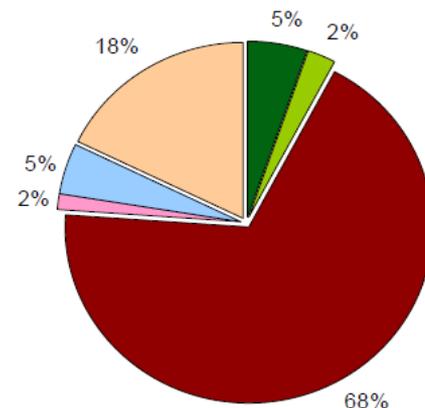


27 janvier 2018

→ De nombreuses initiatives mais pas encore de résultats à la hauteur des objectifs

- Importantes initiatives de certaines collectivités sur la transition écologique.
- Objectifs nationaux et régionaux non tenables pour 2020.
- Forte dépendance aux énergies fossiles : 87%
- Fort potentiel d'énergie renouvelable : solaire, éolien (13 communes du Nord), biogaz, hydroélectricité, géothermie.

Répartition du mix énergétique 2013



Source : Planification énergétique, 2015, Métropole Savoie

Ce qui est en jeu :
La transition énergétique avec le développement des ressources énergétiques locales et renouvelables



1 Qualité du territoire (2/4)

► Enjeux croisés et pistes de réflexion

LA CONSOMMATION D'ESPACE VERSUS LA PROTECTION D'ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

→ Mettre en évidence la trame verte et bleue

- Déterminer et protéger les grandes coupures vertes, écologiques et paysagères, du territoire
- Préserver les espaces écologiques remarquables, en particulier les zones humides

→ Maintenir l'espace nécessaire au maillage agricole

- Garantir la viabilité des exploitations agricoles, en préservant les terres
- Un rôle particulier du secteur plaine qui conjugue de multiples enjeux de protection des espaces notamment agricoles mais également de développement
- Définir une limite à l'espace urbanisé



27 janvier 2018



1 Qualité du territoire (3/4)

► Enjeux croisés et pistes de réflexion



UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ FACE A DES NUISANCES ET RISQUES

- Protéger les personnes et les biens du risque inondation
 - Réévaluer les secteurs à enjeu d'urbanisation au regard du risque inondation
 - Définir les axes de requalification au sein des secteurs déjà urbanisés soumis au risque
- Réduire les nuisances de santé publique prioritaires
 - Améliorer la qualité de l'air en jouant sur la répartition modale des transports, la morphologie urbaine, ...
- Et veiller à diminuer les autres nuisances
 - Améliorer le fond sonore des secteurs plaine et en partie des coteaux affectés par le bruit des transports terrestres.
 - Diminuer la pollution lumineuse des deux agglomérations de Chambéry et Aix-les-Bains

27 janvier 2018



1 Qualité du territoire (4/4)

► Enjeux croisés et pistes de réflexion



LA PÉRENNITÉ DES RESSOURCES NATURELLES LOCALES

- Anticiper les futurs besoins en eau, en particulier au regard de la vulnérabilité climatique
 - Sécuriser les réseaux identifiés comme fragiles (Chautagne, Albanais, ...)
 - Améliorer la situation des secteurs critiques en approvisionnement (Nord du territoire, le Bourget-du-Lac, communes autour de Montmélian)
 - Conditionner le développement urbain à la disponibilité (actuelle et future) de la ressource en eau

27 janvier 2018

The logo for ISCoT (Inter-Sectoriel Savoie Comité syndical) is displayed in white on a blue background. It features a stylized white arrow pointing downwards and to the right, above the text 'ISCOT' in a large, bold, sans-serif font. Below this, the words 'Comité syndical' are written in a smaller, regular sans-serif font.
The logo for the Metropole Savoie is shown in white on a blue background. It consists of a stylized, abstract graphic of a mountain range or water waves above the text 'METROPOLE SAVOIE' in a clean, sans-serif font.

1 Qualité du territoire (4/4)

► Enjeux croisés et pistes de réflexion

LA PÉRENNITÉ DES RESSOURCES NATURELLES LOCALES

→ S'engager fortement dans la transition énergétique

- Favoriser les projets énergétiques phares du territoire : boucle d'eau du lac du Bourget, développement /extension de réseaux de chaleur (Chambéry, Aix-les-Bains, Montmélián), valorisation des eaux thermales (Aix-les-Bains, Challes-les-Eaux), ...
- Favoriser le développement des énergies renouvelables : solaire photovoltaïque (bâtiments tertiaires et industriels, résidentiel) et thermique, hydrothermie autour du lac du Bourget, récupération de la chaleur des eaux usées (Aix-les-Bains et Technolac), géothermie dans le secteur Plaine, éolien au Nord du territoire, bois énergie en particulier secteur montagneux, biogaz.
- Développer des formes urbaines et aménagements urbains moins consommateurs d'énergie (en extension ou rénovation urbaine)
- Réduire la dépendance aux carburants fossiles en réduisant la part modale de la voiture, en particulier dans la vallée de l'Isère et dans le secteur dense aggloméré
- Prendre en compte la vulnérabilité énergétique notamment pour les secteurs éloignés des agglomérations : secteur Chautagne/Albanais, secteur la Rochette, secteurs montagneux



27 janvier 2018





Votre avis sur les enjeux identifiés

- ▶ **Êtes-vous d'accord avec ces enjeux ?**
- ▶ **Quels problématiques et questionnements vous paraissent absents de cette approche ?**



② Organisation et fonctionnement (1/3)



► Caractérisation par des éléments saillants

→ Les forces

- ★ Un dynamisme démographique soutenu
- ★ Une construction de logements dynamique et diversifiée
- ★ Une distribution équilibrée des services et équipements sur le territoire
- ★ Un haut niveau d'intermodalité sur le territoire

→ Les faiblesses

- MAIS**
 - Un secteur centre qui peine à renouveler son dynamisme démographique et résidentiel
 - Un développement modéré de certaines petites villes
 - Une population vieillissante et un territoire qui peine à garder ses actifs
- MAIS**
 - Un parc de logements vieillissants, peu adapté à la structure des ménages et peu accessible
 - Un poids non négligeable de la vacance
- MAIS**
 - Une offre commerciale de proximité qui tend à manquer
 - Des espaces de montagne très à l'écart des services structurants
- MAIS**
 - Un réseau viaire structurant qui tend à saturer en période de pointe

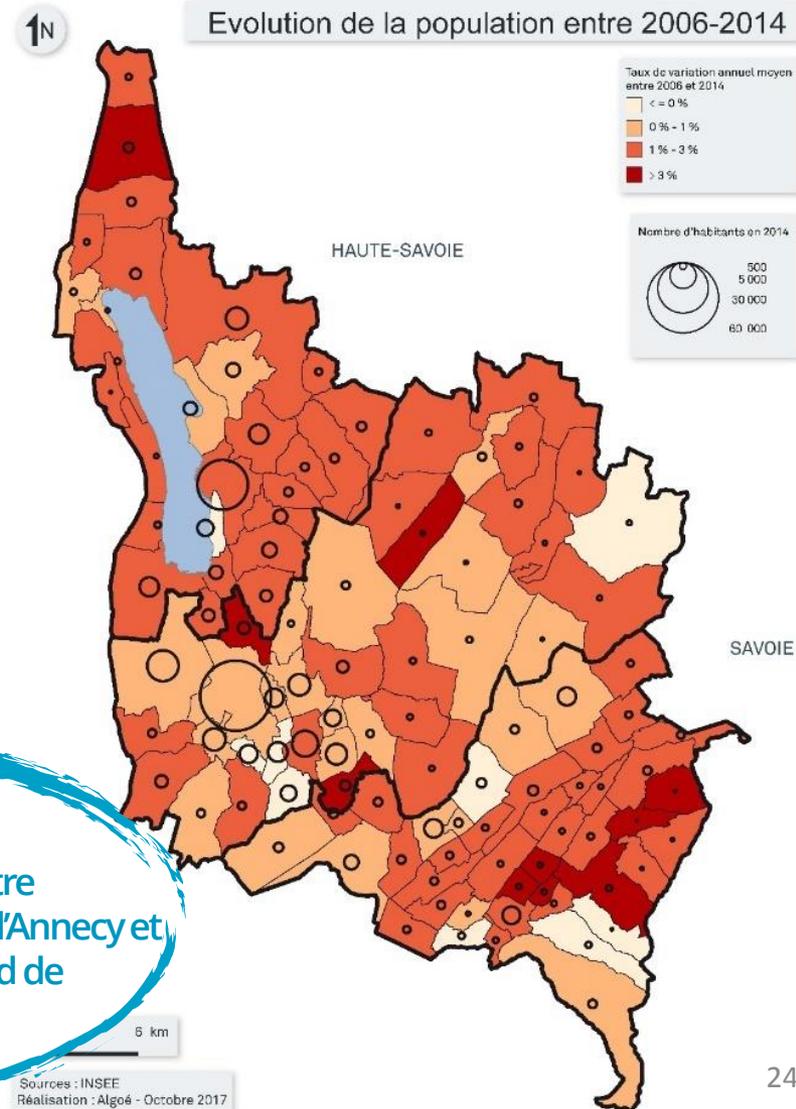


Répartition spatiale de la dynamique démographique



→ Un centre à la dynamique démographique qui s'étirole, un nord et un sud en regain d'attractivité

- Evolution démographique faible sur le secteur centre (0,6%/an)
- Attractivité de Grand Lac et Cœur de Savoie
- Des villes au solde migratoire bas en comparaison du reste du territoire
- Une croissance relativement modérée sur 3 des 4 petites villes du SCoT
- Des villages qui portent une attractivité constante



Ce qui est en jeu :

- la perte d'attractivité du centre
- Une pression grandissante d'Annecy et Grenoble sur le nord et le sud de Métropole Savoie



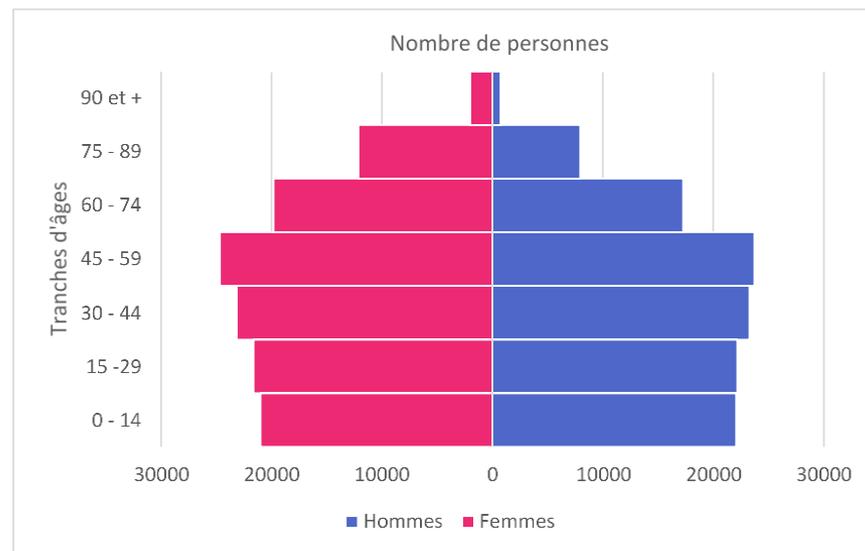
Vieillesse de la population

27 janvier 2018



→ Un vieillissement de la population marqué, en voie d'accélération

- 25% de la population âgée de 60 ans et plus
- Des signaux d'accélération :
 - Prévisions de croissance : + 70% entre 2006 et 2031
 - Part des 45-59 ans dans la population totale
 - Part des 15-29 qui risque de se réduire avec les difficultés d'accès au logement



Pyramide des âges 2014 de Métropole Savoie, source INSEE, Traitement Algoé

Ce qui est en jeu :

- l'accompagnement du vieillissement
- la maîtrise de cette trajectoire



Une offre de logement inadaptée

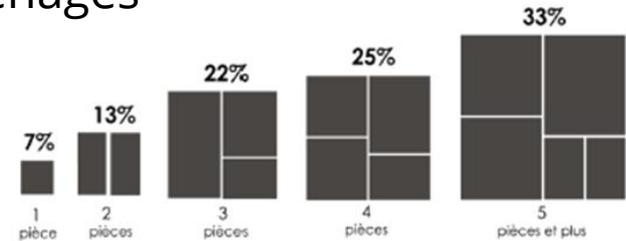


→ Une offre de logement vieillissante et inadaptée à l'évolution de la structure des ménages

- Distorsion croissante entre structure des ménages et composition du parc de logements.
- 10 000 logements vacants (8% du parc) principalement composés d'appartements de petite taille
- 36% des logements vacants le sont depuis plus de deux ans
- Des secteurs particulièrement touchés par cette vacance longue durée : Saint Ours, Presle, Villard d'Héry, Montagnole, la Compote, etc.

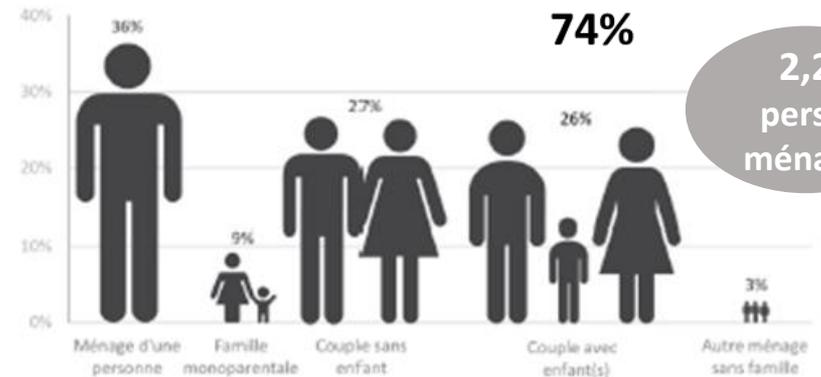
SCoT Métropole Savoie

Logements de 3 pièces et moins



42%

Ménages de deux personnes ou moins



2,2 pers / ménage

Ce qui est en jeu :

- l'adaptation et le renouvellement de l'offre de logements

27 janvier 2018



Un parcours résidentiel difficile, voire gelé

→ Des parcours résidentiels qui s'éloignent des centres urbains

- Des prix élevés dans les deux agglomérations et en progression constante sur Cœur de Savoie
- L'émergence de territoires de report aux profils sociaux distincts
- Un parcours qui se réalise aussi en dehors du territoire : Avant Pays Savoyard

Où les résidents de Métropole Savoie achètent-ils du foncier?

27 janvier 2018

ISCoT

Comité syndical

METROPOLE SAVOIE

Capacité d'acquisition d'un appartement de 70 m² par le ménage type

Avec un apport de 10 000 €



Ce qui est en jeu :

- la fluidité du parcours résidentiel
- la limitation des différenciations socio-spatiales



Source : Solvabilité des ménages, 2013, Métropole Savoie

Source : Perval-Agate, réalisation et traitement Métropole Savoie, 2018



Services et équipements

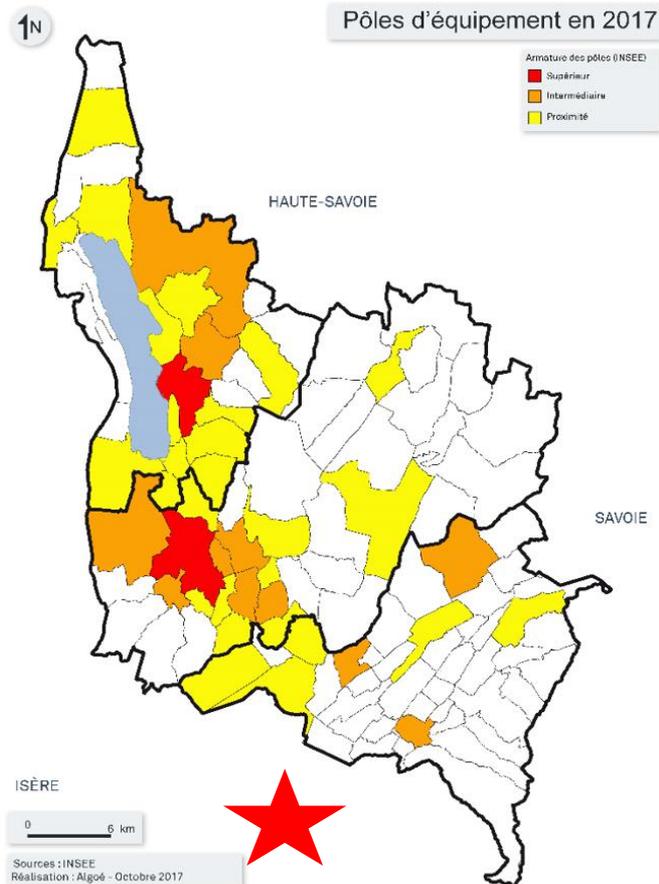


27 janvier 2018

→ Une répartition des services et équipements cohérente mais une armature commerciale porteuse de déséquilibres

- Des équipements et services bien répartis
- Une concentration des services de la gamme supérieure sur les deux villes centres
- Une offre de commerces qui se développe hors des centralités des communes

Typologie	Nombre d'équipements de proximité
Ville	644
Bourg	637
Village	745



Ce qui est en jeu :

- la dynamisation du tissu commercial dans les centralités
- l'inclusion des territoires de montagne au regard des équipements supérieurs

SCoT

Comité syndical

METROPOLE SAVOIE

Mobilités internes

27 janvier 2018

→ Un réseau routier dont le trafic s'intensifie, des territoires qui s'organisent

- 123 000 déplacements par jour pour le motif travail
- Un usage du train et des transports en commun en augmentation
- Des parcs économiques encore globalement mal desservis en transports en commun
- Une progression du recours à l'écomobilité

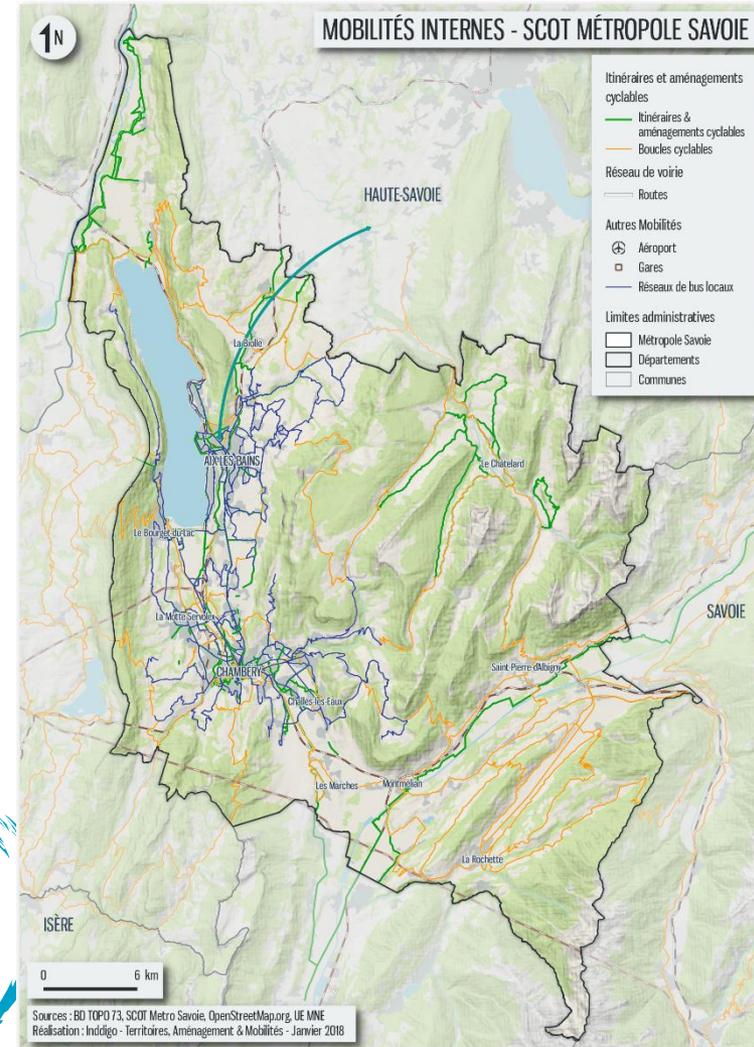
Ce qui est en jeu :

- La pérennité du réseau viaire actuel pour éviter à terme de nouveaux investissements publics
- La diminution du trafic par le déploiement de solutions intermodales



REUNION DU
ISCOT
Comité
syndical

METROPOLE
SAVOIE



② Organisation et fonctionnement (2/3)

► Enjeux croisés et pistes de réflexion

LA VITALITE DU TERRITOIRE ET LA COHESION SOCIALE

→ Agir sur le parcours résidentiel de tous les ménages

- Renforcer une offre de logements sociaux et de logements en accession à prix maîtrisé
- Considérer le parc vacant comme un potentiel mobilisable pour loger les ménages
- Travailler à la restructuration et à la rénovation du parc existant
- Favoriser le parcours des primo-accédants et des personnes âgées

→ Mieux gérer les mobilités alternantes dans un bassin résidentiel élargi

- Inciter au report du trafic sur autoroute
- Utiliser le potentiel de haltes ferroviaires
- Favoriser l'intermodalité et les nouvelles pratiques de mobilité

→ Accompagner le vieillissement de la population

- Favoriser le développement de services à destination des personnes âgées
- Mutualiser les équipements sous-utilisés
- Redéployer le commerce de proximité



27 janvier 2018



② Organisation et fonctionnement (3/3)

► Enjeux croisés et pistes de réflexion

LA COHESION DU TERRITOIRE

- Revisiter l'armature territoriale pour ancrer les polarités urbaines et parfaire la répartition des services à la population
- **CENTRALITES URBAINES** : revitaliser les centralités urbaines de Chambéry et Aix-les-Bains et leur conurbation, en faire des leviers d'attractivité économique
 - **AXE GRÉSY-SUR AIX/MONTMÉLIAN** : Organiser le développement de cet axe entre fonctions économiques et résidentielles
 - **POLARITES D'EQUILIBRE** : Conforter les polarités d'équilibre La Rochette, Montmélian, Saint-Pierre d'Albigny, Entrelacs et le Châtelard sur les Bauges
 - **POLES DE SERVICES** : Structurer des pôles de services en appui notamment du réseau de haltes ferroviaires
- Favoriser la proximité et repenser l'accessibilité des services
- Faire de la montagne un terrain d'expérimentation pour de nouvelles formes de service
 - Accompagner le développement du commerce de proximité, facilitateur de lien social
 - Rendre possible le télétravail et développer des espaces dédiés en lien avec les gares et dans les centralités des communes.
 - Renforcer le maillage des aménagements cyclables, permettant notamment de renforcer l'usage des modes actifs pour les déplacements inférieurs à 10 km.





Votre avis sur les enjeux identifiés

- ▶ **Êtes-vous d'accord avec ces enjeux ?**
- ▶ **Quels problématiques et questionnements vous paraissent absents de cette approche ?**





3 Positionnement (1/3)

► Caractérisation par des éléments saillants

→ Les forces

★ Une structure économique qui évolue vers des fonctions métropolitaines

★ Un territoire carrefour au sein du sillon alpin

★ Un territoire riche de ses ressources agricoles et sites touristiques

→ Les faiblesses

MAIS

- Un secteur industriel en perte de vitesse
- Une part d'emplois publics importante
- Une économie de proximité à soutenir pour assurer un équilibre territorial

MAIS

- Une logique de spécialisation à conforter et des infrastructures économiques à adapter

MAIS

- Des infrastructures d'accueil touristiques vieillissantes
- Un modèle de développement des stations de ski fragilisé
- Des pressions fortes sur les terres agricoles de plaine
- Un abandon progressif des espaces agricoles de montagne



Structure économique

27 janvier 2018

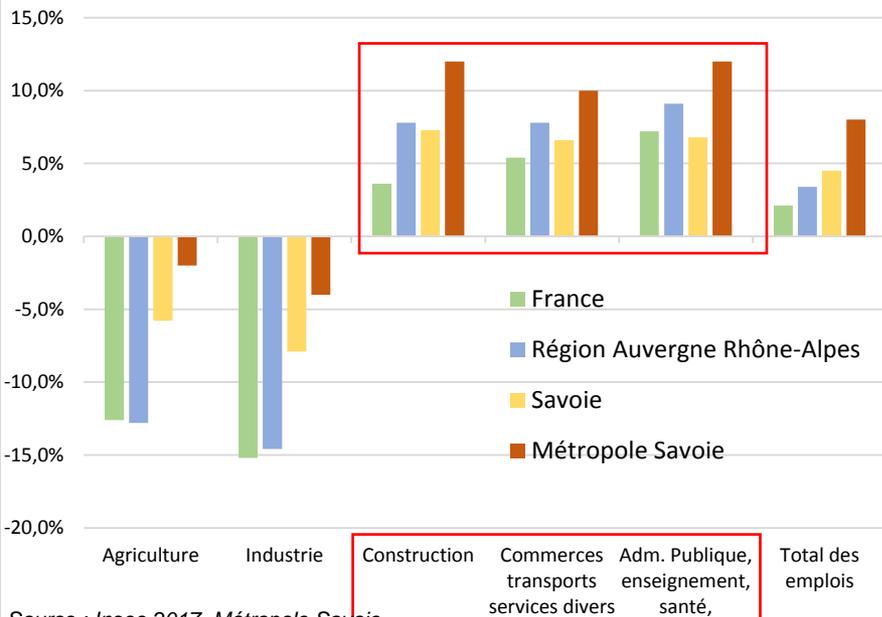


→ Une structure économique évolutive

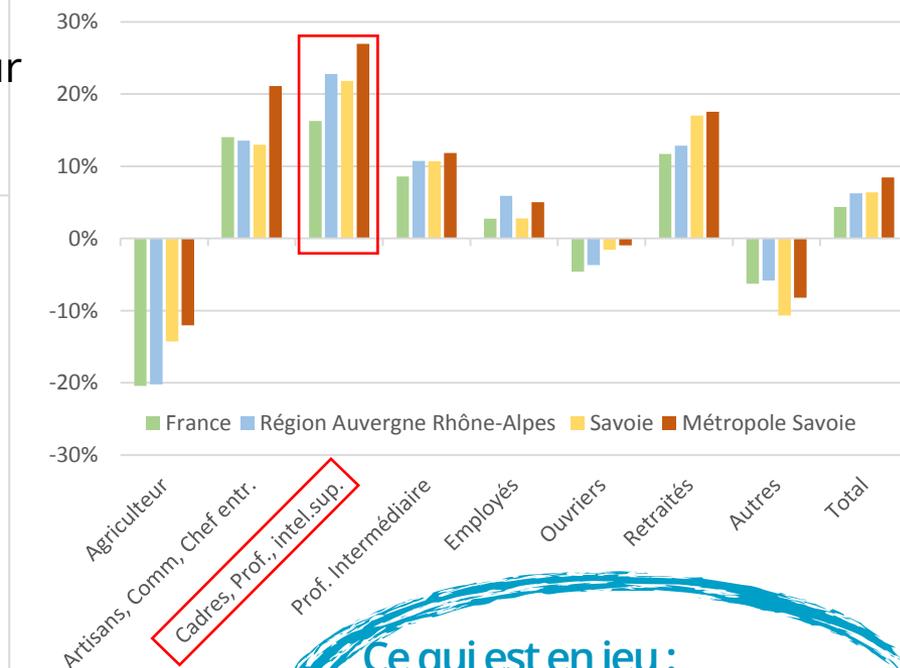
- Progression des CSP cadres et professions intellectuelles supérieures
- Nouveaux relais de croissance dans la santé, l'action sociale, les activités scientifiques et techniques spécialisées
- Une évolution plutôt positive de l'emploi sur Métropole Savoie

ISCoT
Comité

Variation de l'emploi entre 2006 et 2014



Variation des CSP entre 2006 et 2014



Source : Insee 2017, Métropole Savoie

Ce qui est en jeu :

- Le positionnement économique du territoire dans le sillon alpin : les filières clés

Structure économique

27 janvier 2018

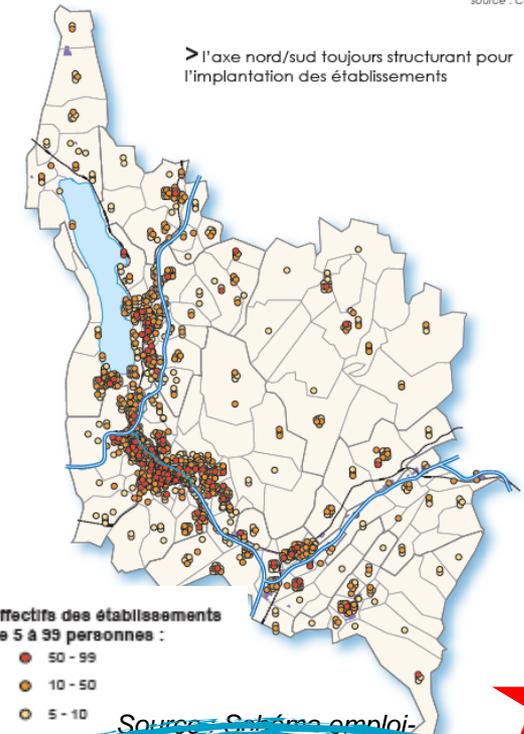


→ Une dynamique économique polarisée sur l'axe Grésy-sur-Aix/Montmélian

- Faible proportion de grandes entreprises
- Dépendance importante à quelques grands donneurs d'ordre

Géolocalisation des établissements de 5 à 100 salariés

source : COFACE 2010

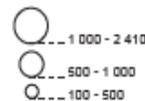


Géolocalisation des établissements de plus de 100 salariés

source : COFACE 2010



Effectifs des établissements de plus de 100 personnes :



Type d'établissements :



Source : Schéma emploi-économie-aménagement du territoire, 2011, Métropole Savoie

Ce qui est en jeu :

- Le dynamisme des territoires excentrés
- L'ancrage des grands acteurs économiques



Foncier économique

27 janvier 2018

→ Un foncier réduit et contraint, des espaces économiques de générations différentes et rendus inadaptés



- Une organisation du territoire par filière qui tend vers plus de lisibilité (pôles vitrines et requalification de certains parcs)
- Un manque de grandes emprises pour des activités productives et des concurrences foncières accrues entre activités tertiaires et activités productives
- Des pôles préférentiels à vocation économique fortement impactés par l'eau

Pôle préférentiels éco. du SCoT

Grand Lac : 151 ha

Chambéry métropole : 95 ha

Cœur de Savoie : 250 ha

Ce qui est en jeu :

- Le positionnement économique du territoire dans le sillon alpin : les espaces vitrines
- L'optimisation du foncier économique

SCoT

Comité syndical

METROPOLE SAVOIE

Foncier économique

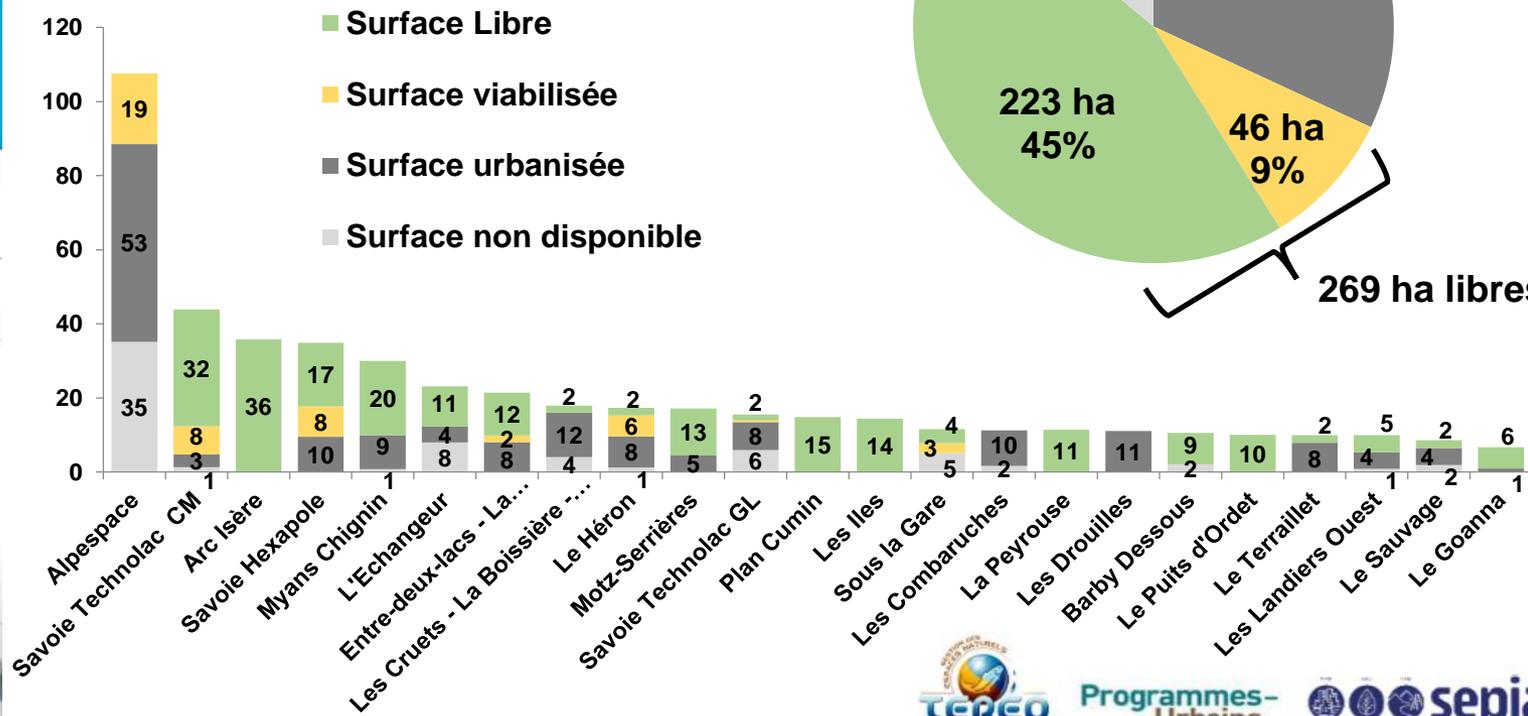
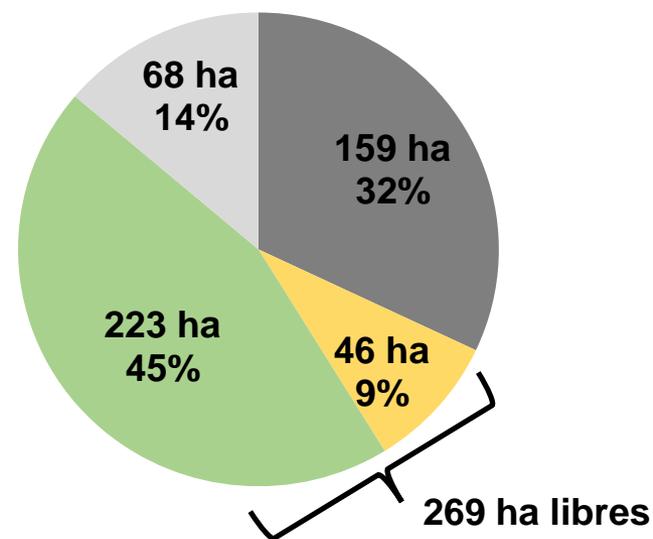
27 janvier 2018

→ Résultats de l'étude potentiel éco / eau : un foncier réduit et contraint



- 1/3 des pôles préférentiels consommés
- Un potentiel théorique restant de **270 ha**

PPE Métropole Savoie : 495 ha



Programmes-Urbains



Foncier économique

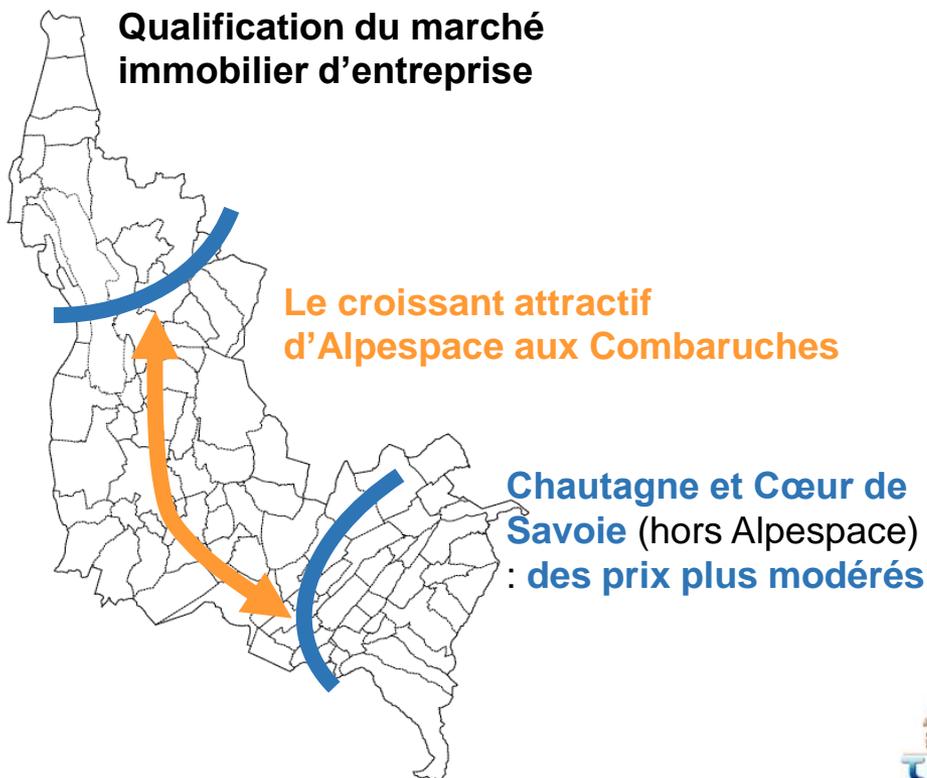
→ Résultats de l'étude potentiel éco / eau : un foncier réduit et contraint

- Seulement 41% sans contrainte PPRI ou zone humide
- Des contraintes qui pèsent différemment selon le type de marché

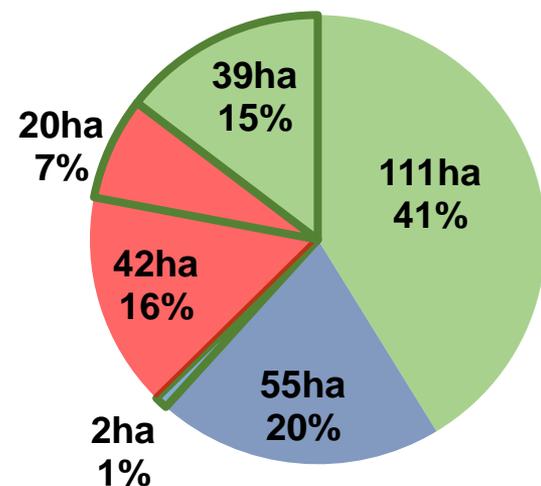


SCoT

Comité syndical



Impact des contraintes sur les 270 ha libres des PPE



- Sans contraintes
- Zone Bleue
- Zone Rouge
- Zone Humide



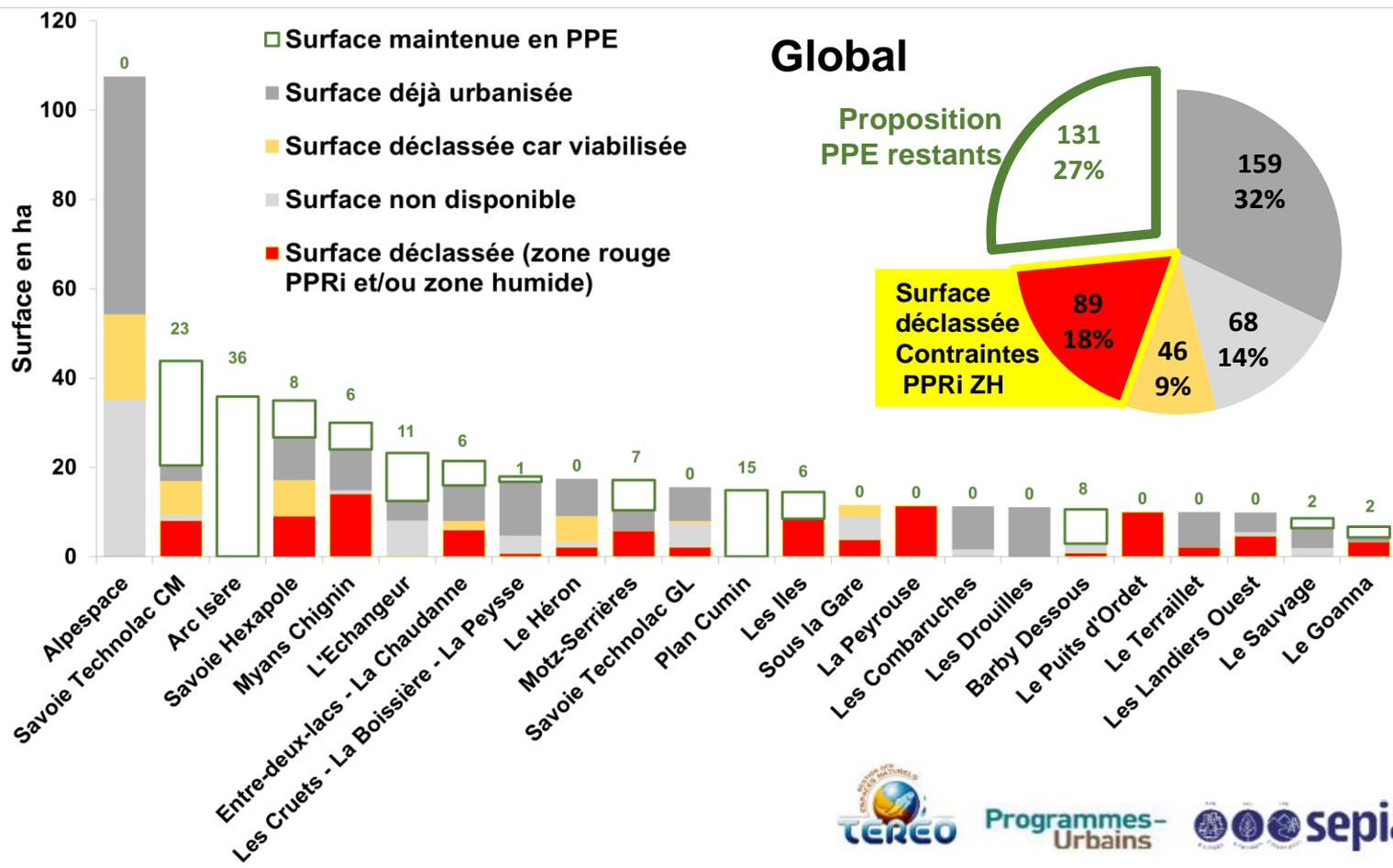
Foncier économique

27 janvier 2018



→ Résultats de l'étude potentiel éco / eau : un foncier réduit et contraint

- Un potentiel économique plus « réaliste » de 131 ha
- 2/3 des surfaces libres (hors court terme) supprimées



Programmes-Urbains



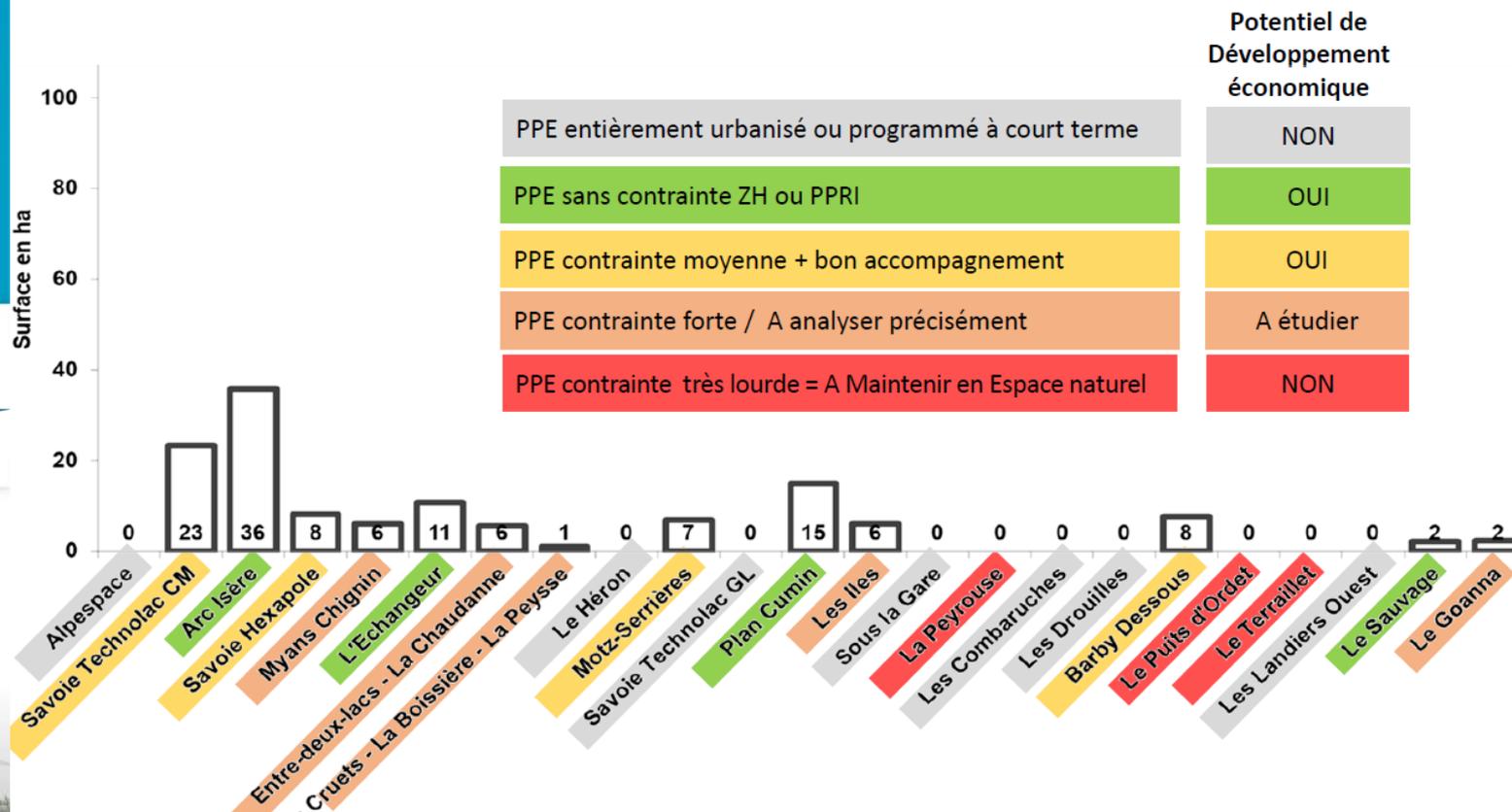
Foncier économique

27 janvier 2018



→ Résultats de l'étude potentiel éco / eau : un foncier réduit et contraint

- Caractérisation du potentiel des 27% restant (131 ha) en fonction du niveau de contraintes



Foncier économique

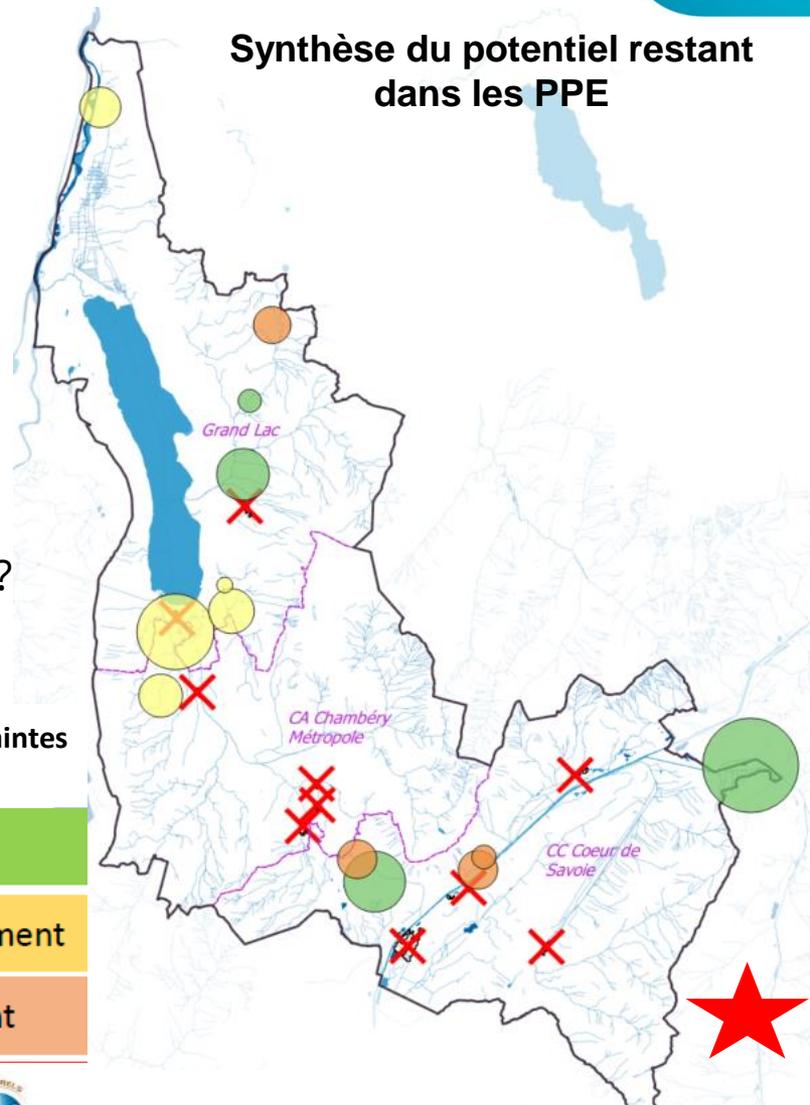
27 janvier 2018

→ Résultats de l'étude potentiel éco / eau : un foncier réduit et contraint



- Donner la priorité aux pôles sans contrainte ?
- Viser l'excellence environnementale des secteurs stratégiques mais contraints ?
- Orienter les pôles les plus contraints vers l'accueil d'activités de BTP ?
- Densifier les pôles existants ?

Synthèse du potentiel restant dans les PPE



Pôles entièrement urbanisés ou contraintes PPRI et/ou zones humides trop fortes

PPE sans contrainte ZH ou PPRI

PPE contrainte moyenne + bon accompagnement

PPE contrainte forte / A analyser précisément

REVISION DU
ISCoT
Comité
syndical

METROPOLE
SAVOIE



Agriculture

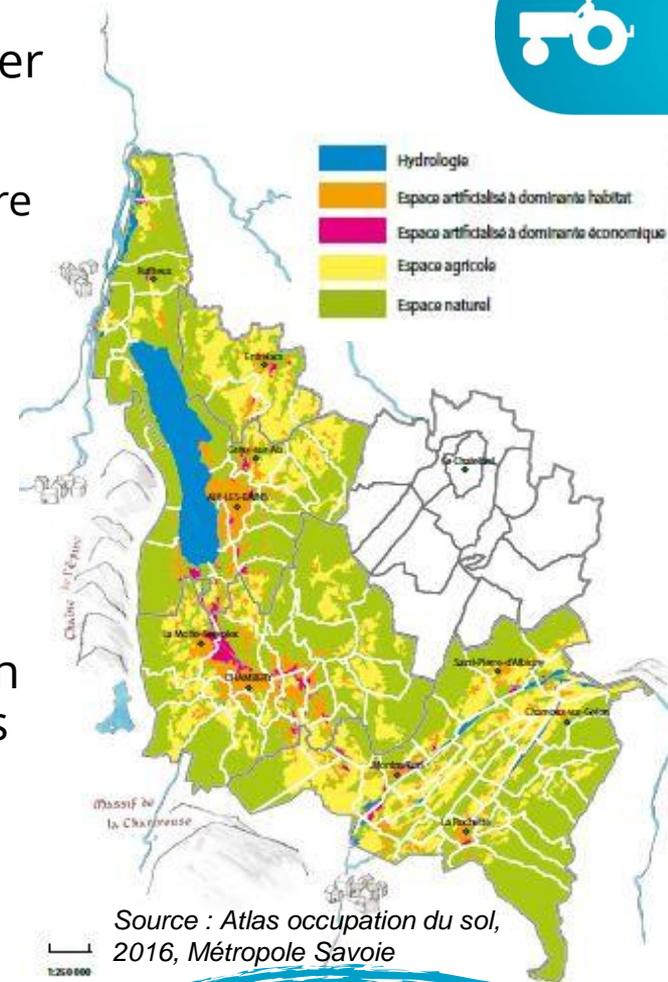
27 janvier 2018

→ Des ressources agricoles à protéger

- 806 hectares d'espaces agricoles artificialisés (secteur de plaine) entre 2001 et 2013
- 172 ha en enfrichement
- Faible maîtrise foncière des exploitants agricoles
- Vulnérabilité de l'activité face aux changements de destination du foncier

→ Un mouvement de restructuration des exploitations qui interroge les filières à venir

- 42% des chefs d'exploitations âgés de 55 ans ou plus
- Consolidation des exploitations sur des structures de plus grande taille
- Des filières historiques : l'élevage et la viticulture et une filière horticulture/ pépinière en croissance



Ce qui est en jeu :

- La préservation du foncier agricole
- Le développement d'une agriculture périurbaine

REVISION DU
ISCoT
Comité
syndical

METROPOLE
SAVOIE





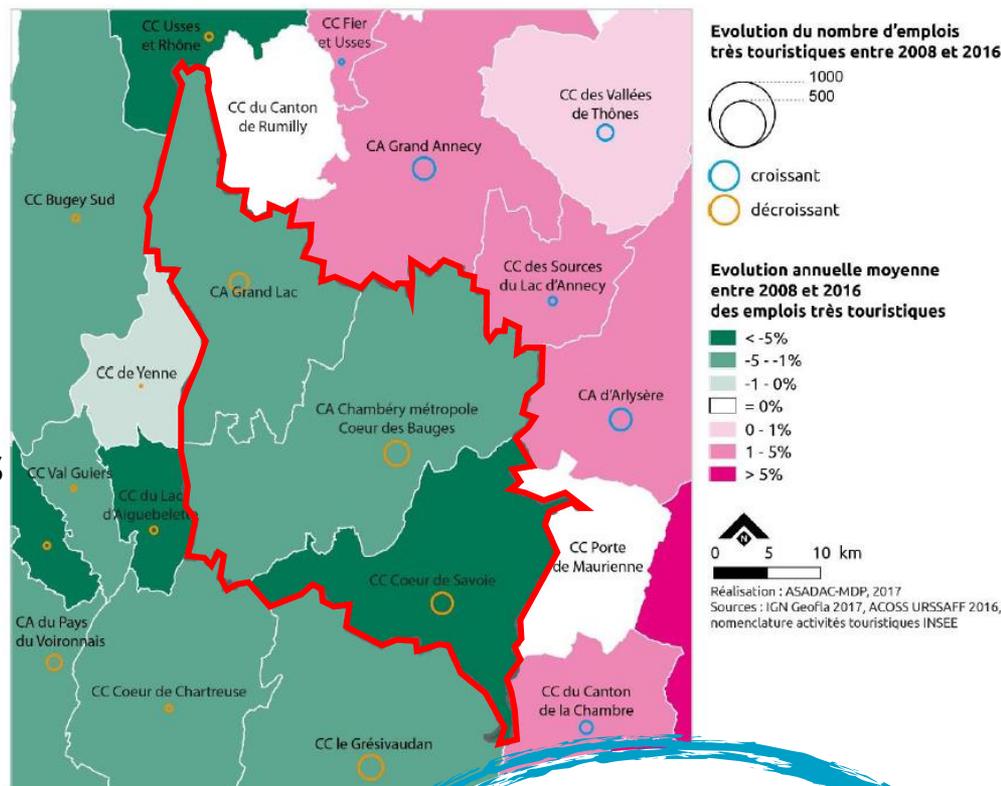
→ Fragilisation du modèle de développement touristique

- Vieillessement du parc d'hébergements (HPA, stations ski)
- Déclassement de l'offre de ski alpin
- Baisse de l'emploi très touristique

→ Les pistes de réflexion des acteurs locaux

- Diversification des stations en difficulté
- Positionnement renforcé sur le ski nordique
- Complémentarité lacs-montagne
- Développement d'autres segments : tourisme culturel, tourisme urbain, tourisme d'affaire, offre nature

Evolution de l'emploi très touristique entre 2008 et 2016



Ce qui est en jeu :

- La pérennité de l'économie touristique
- La lisibilité de la destination



③ Positionnement (2/3)

► Enjeux croisés et pistes de réflexion



L’AFFIRMATION ECONOMIQUE DU TERRITOIRE DANS LE SILLON ALPIN

- Renforcer la lisibilité des parcs comme vitrine du développement économique
 - Faire fructifier le potentiel de renouvellement/densification existant au sein des ZAE
 - Ancrer les filières économiques stratégiques sur lesquelles le territoire porte des atouts différenciants
- Affirmer l’ADN économique du territoire au sein de la dynamique métropolitaine
 - Affirmer le territoire comme laboratoire d’innovation (énergies, mobilités, santé...)
 - Améliorer la chaîne de valeur territoriale : mobilités, offre de logement, cadre de vie, services aux entreprises, qualité paysagère et d’usage des espaces d’activités,
 - Renforcer l’attractivité touristique : destination entre lacs et montagnes
 - Tirer profit des effets d’entraînement des grandes infrastructures de transport en projet, Lyon-Turin



③ Positionnement (3/3)

► Enjeux croisés et pistes de réflexion

LE CONFORTEMENT D'UNE ECONOMIE DE PROXIMITE ALIMENTEE PAR L'AGRICULTURE ET L'ECONOMIE RESIDENTIELLE

→ Consolider une structure économique de proximité

- Développer les fonctions loisirs du territoire : diversification de l'offre touristique existante, structuration d'une offre de tourisme de nature et sportif
- Consolider un projet agricole pour préserver les terres et valoriser les fonctions nourricières de l'agriculture et les capacités de transformation et de distribution sur le territoire
- Favoriser l'animation des villages et des bourgs et s'adapter aux évolutions des modes de vie et d'entreprendre





Votre avis sur les enjeux identifiés

- ▶ **Êtes-vous d'accord avec ces enjeux ?**
- ▶ **Quels problématiques et questionnements vous paraissent absents de cette approche ?**





RÉVISION DU
SCoT

Comité syndical

> 27 janvier 2018

